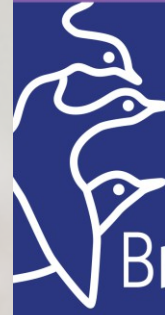


Recensement des oiseaux de la liste rouge bretonne

février 2017

Ornithologie



Bretagne Vivante

sepnb

Une voix pour la nature

Recensement de la Pie-grièche écorcheur dans les marais de Redon 2-3 juillet 2016

Couronné Henri-Claude
Noël Olivier
Chabot Emmanuel
David Jean

Cliché T. Quélenec

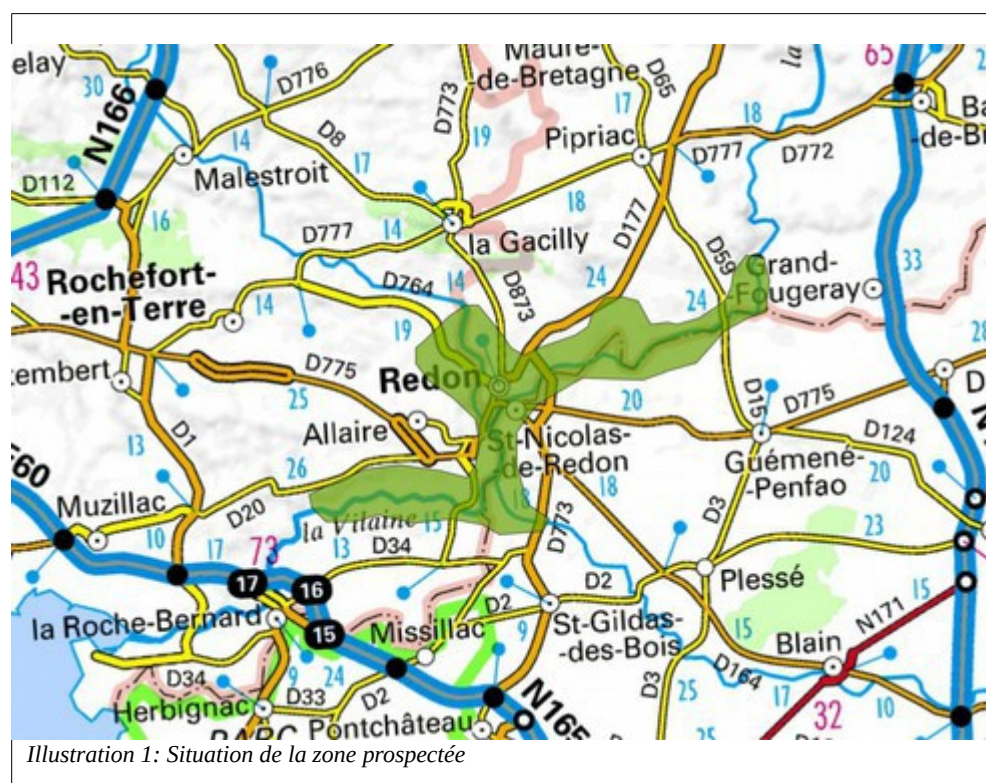
Table des matières

A) - 58 secteurs prospectés.....	p 3
B) - Milieux prospectés.....	p 4
C) - Des conditions météorologiques 2016 peu favorables. .	p 7
D) - 14 nouveaux cantons (+33 %)	p 8
E) - Une faible présence de juvéniles.....	p 10
F) - Répartition et densité.....	p 11
G) - Evolution des cantonnements de 2003 à 2016.....	p 12
H) - Vers une continuité de populations.....	p 14
I) - Élargir les prospections aux coteaux.....	p 14
J) - La limite d'aire de répartition.....	p 15
K) - 80 autres espèces recensées.....	p 16
L) - Un milieu d'intérêt majeur pour l'avifaune.....	p 21

Depuis le début des années 2000, les Marais de Redon constituent l'un des deux bastions de la Pie-grièche écorcheur en Bretagne (hors Loire-Atlantique). La seconde population s'étendant depuis quelques années, au sud de l'Ille-et-Vilaine, majoritairement sur les communes du Grand-Fougeray et de la Dominelais. (Quelques observations sont d'autre part faites dans les Monts d'Arrée.)

En 2003 puis en 2010, deux opérations concertées de recensement des sites de reproduction de la Pie-grièche écorcheur ont été organisées sur une zone de 3 000 ha de marais au sud de Redon, dans les vallées de la Vilaine et de l'Isac. Une nette augmentation du nombre de sites de reproduction avait été constatée entre ces deux recensements. Six ans plus tard il était nécessaire de vérifier l'expansion de l'espèce.

Les 2 et 3 juillet 2016, 49 ornithologues ont prospecté une zone plus large, de 7 000 ha de marais à la recherche de la Pie-grièche écorcheur. L'occasion a également été saisie pour dénombrer toutes les espèces présentes en fin de période reproduction. Une première sur un aussi grand territoire, couvrant 70 % de la surface totale de la « Zone Natura 2000 des marais de Redon et de la Vilaine. »



A) - 58 secteurs prospectés

Le territoire de prospection a été découpé en 58 secteurs d'une surface moyenne de 116 ha. Les communes concernées sont :

Rieux, Saint-Dolay, Théillac, Allaire, Béganne, Nivillac, Saint-Perreux dans le Morbihan.

Fégréac, Massérac, Avessac, Sévérac, St-Nicolas de Redon en Loire-Atlantique.

La Chapelle de Brain, Langon, Renac, Sainte-Marie, Bains sur Oust en Ille-et-Vilaine

Chaque binôme de prospecteurs s'est vu attribués 2 secteurs. L'objectif était de détecter tous signes de cantonnement de la Pie-grièche écorcheur Grièche écorcheur et le plus possible d'indices de reproduction certaine (nourrissage, présence de juvéniles...) , probable (couple, adulte cantonné...) ou possible (présence d'un adulte...)

D'autre part, les observations de toutes les autres espèces ont été notées quantitativement.

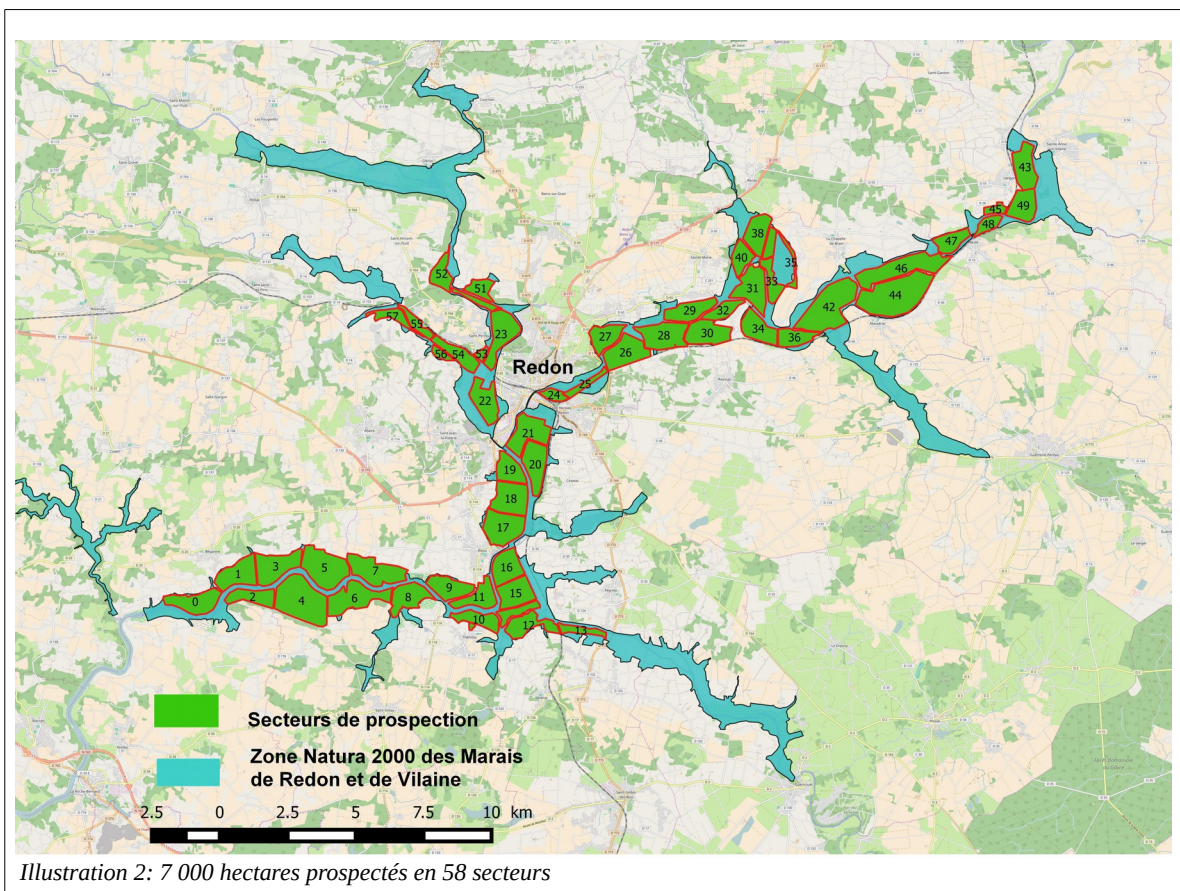


Illustration 2: 7 000 hectares prospectés en 58 secteurs

B) - Milieux prospectés

Les 7 000 ha prospectés présentent un faciès commun. Il s'agit essentiellement de prairies de fauche, pour certaines temporaires et pour la plupart permanentes. Certaines sont également pâturées par des troupeaux de bovins.

Ces « pré-marais », entrecoupés de douves, sont en majorité inondables. Des roselières résiduelles subsistent par endroits.

** Les secteurs 44 et 46, sur la commune de Massérac, sont en partie occupés par de la culture de maïs...très défavorable à l'espèce.*



Des prairies de fauche et de pâturage entrecoupées de douves bordées d'épineux

Bien que l'espèce soit considérée comme opportuniste, on constate qu'elle n'est présente que là où des épineux sont présents.

C'est la cas, en aval de Redon. Les douves et les chemins d'exploitation sont bordés d'arbustes et de buissons épineux qui constituent autant de postes d'affût recherchés par la Pie-grièche écorcheur, tout comme les piquets de clôtures.

Les épineux, tels que ronces, prunelliers, églantiers et aubépines sont indispensables pour la nidification de la Pie-grièche écorcheur.



Buisson de ronces favorable à la nidification de la Pie-grièche écorcheur

D'autre part, les prairies de fauche et les douves qui les bordent permettent à l'espèce d'y trouver sa ressource alimentaire. Celle-ci est constituée d'hyménoptères, de coléoptères, d'orthoptères, d'odonates et autres insectes voire de petits vertébrés.



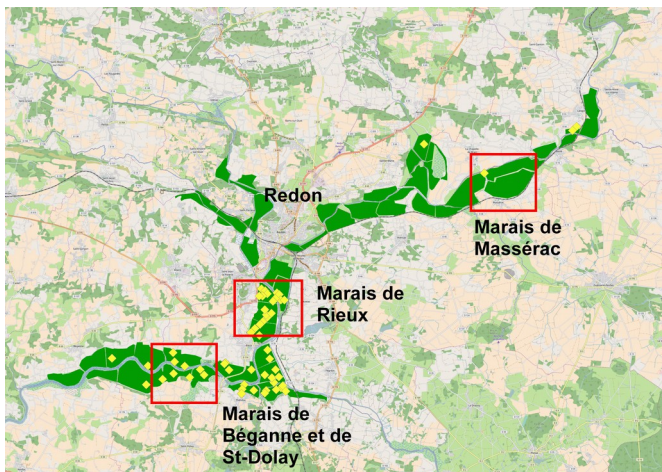
Mâle de Pie-grièche écorcheur à l'affût de proies dans une prairie (photo J C)

Les marais situés sur la commune de Rieux, se confirment comme les plus propices à la nidification de la Pie-grièche écorcheur.

On remarque sur cette vue aérienne la mosaïque de prairies de fauche, quadrillés de douves et de chemins d'exploitation. Les Pie-grièches écorcheur y trouvent en bordure, les épineux propices à leur nidification.



Les marais de Rieux, en aval de Redon



La reproduction est effective et réussie. Mais un maillage plus dense de buissons permettrait d'accueillir une plus grande densité de couples.

Cette situation est particulièrement marquée dans les marais de Béganne, St-Dolay ou Nivillac, où les buissons sont très épars et les cantonnements peu nombreux.

Les marais de Massérac, en amont de Redon sont peu favorables à la Pie-grièche écorcheur: les épineux, peu nombreux, sont remplacés par les saules en bordure de cours d'eau.



Les marais de Massérac, en amont de Redon

C) - Des conditions météorologiques 2016 peu favorables

Au printemps 2016, l'arrivée des premiers migrateurs a été observée aux dates « habituelles », au cours de la première semaine de mai.

La reproduction des Pie-grièche écorcheur a ensuite été considérablement perturbée par les conditions météorologiques.



Les mâles sur leurs sites dès la première semaine de mai

Une pluviométrie importante en mai-juin avec des variations importantes de température et des minimales basses ont contrarié la couvaison, puis le développement des jeunes. La quasi-absence d'insectes, n'a pas permis d'assurer la ressource en nourriture suffisante pour l'alimentation des couvées.

De nombreuses couvaisons ont avorté. Dans une proportion importante, les couples ont effectué une ponte de remplacement, beaucoup plus tardivement. Le même constat a été tiré un peu partout ailleurs, comme dans le secteur voisin du sud Ille-et-Vilaine.

Ceci expliquerait le décalage de plusieurs semaines constaté sur les dates habituelles d'observation du nourrissage des jeunes. Lors de la prospection, un faible nombre de familles hors du nid ont été observées.



Pluie, froid et vent ont mis à mal les couvées au printemps 2016

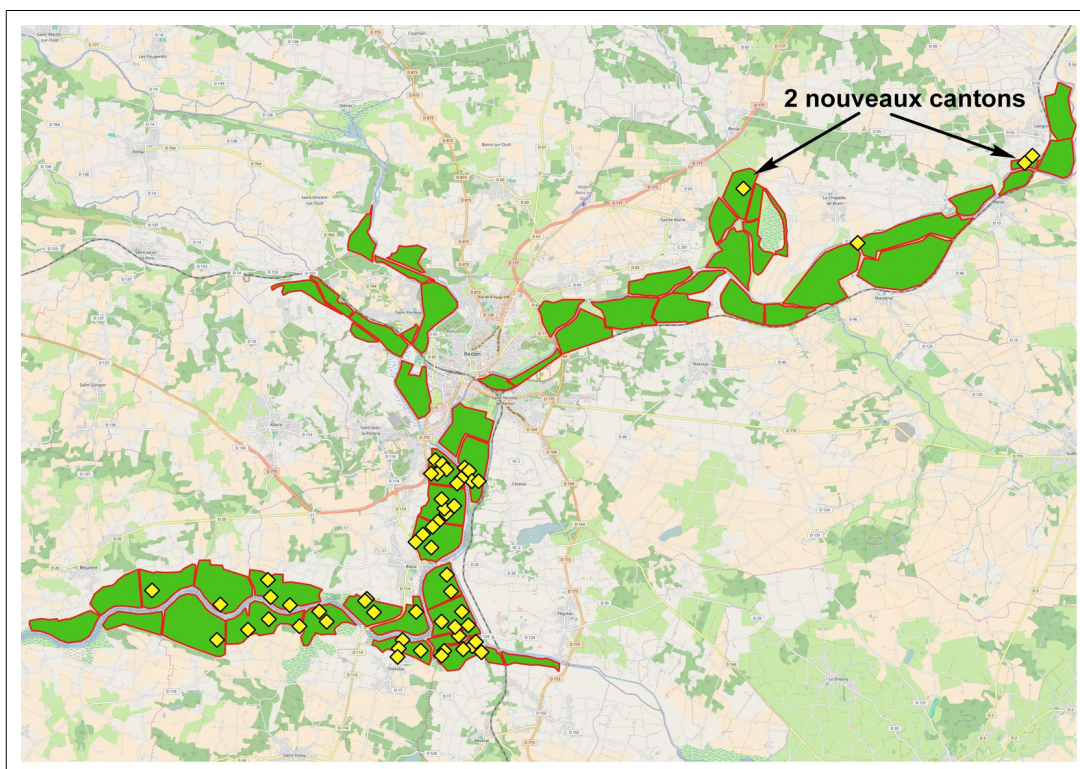
L'hypothèse s'est vérifiée dans les semaines suivant la prospection. Un certain nombre d'ornithologues ont effectué des suivis, jusqu'au 20 juillet, pour vérifier si les indices de reproduction « possible » se confirmaient en « certains » par des nourrissages et/ou la présence de jeunes. Ce fut probant sur plus d'une dizaine de sites, où des jeunes sont apparus progressivement.

** Le samedi 2/07, avec des températures de l'ordre de 20 ° et l'absence de pluie les conditions étaient plutôt favorables aux observations.*

Le dimanche 3/07 avec des pluies intermittentes accompagnées de rafales de vent, les conditions étaient nettement moins favorables.

D) - 14 nouveaux cantons (+33 %)

Les prospections montrent un accroissement significatif des populations de Pie-grièche écorcheur sur les secteurs « traditionnellement » occupés en aval de Redon. 52 cantonnements y ont été répertoriés. S'y ajoutent 4 sites en amont de Redon, dont 2 jusqu'à présents inoccupés.

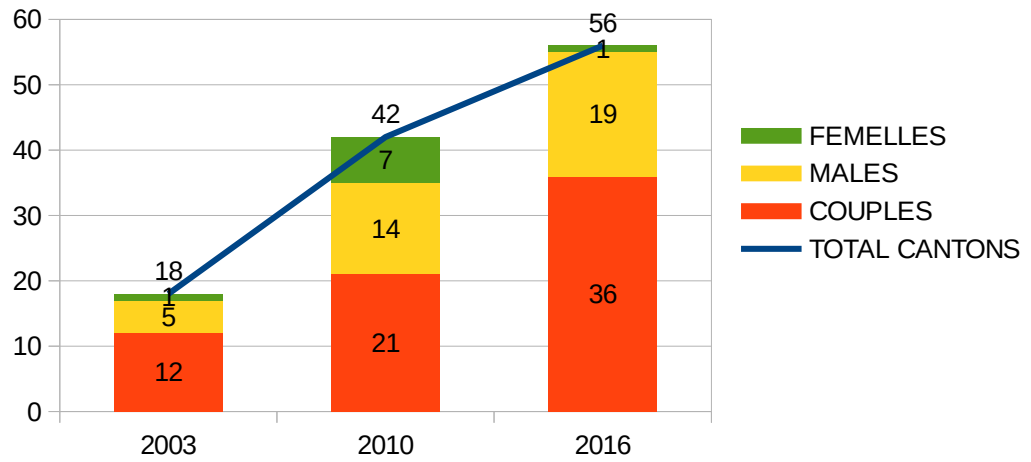


56 cantons recensés

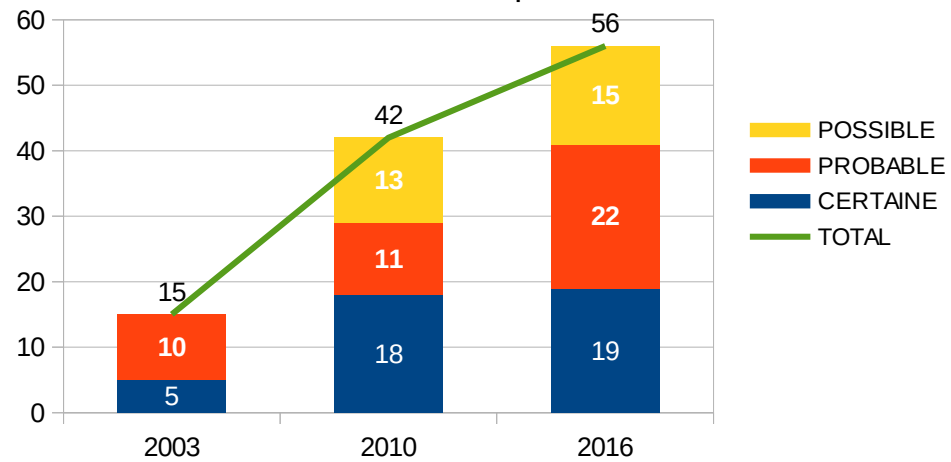
	Nombre de cantons observés			Présence de juvéniles	Total cantons	Total adultes
	Couples	Males	Femelles			
2016	36	19	1	12	56	92
2010	21	14	4	15	39	60
2003	12	5	1	1	18	30

	Indices de reproduction			Total
	Certaine	Probable	possible	
2016	19	22	15	56
2010	18	11	13	42
2003	5	9 à 11		14-16

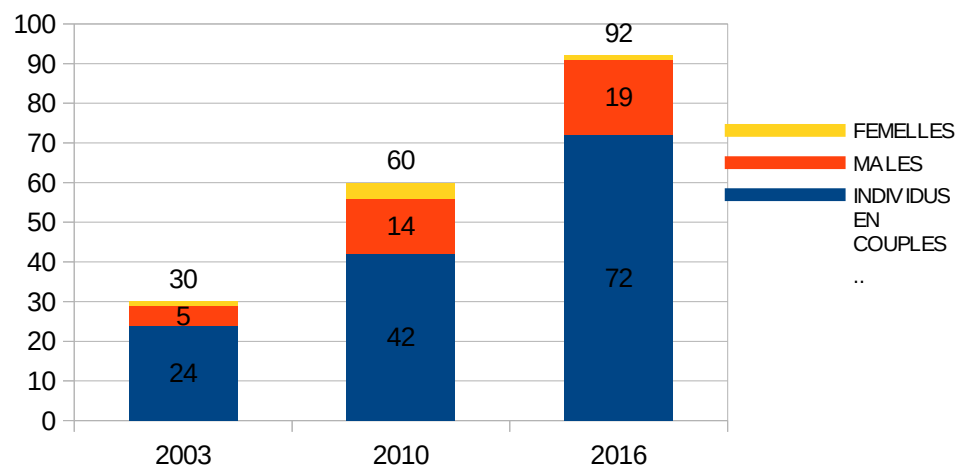
Cantonnements observés



Indices de reproduction



Nombre d'adultes observés



E) - Une faible présence de juvéniles

En 2010, **15 données de juvéniles** à proximité des nids avaient été mentionnées.

Les 2 et 3 juillet 2016, le nombre de jeunes observés lors de la prospection a été très faible : 3. En dehors de ces 3 « cas », c'est l'observation de 5 adultes en nourrissage qui a permis d'attribuer des indices de reproduction « certaine ».

Ce faible chiffre met en évidence non pas l'absence de reproduction, mais des reproductions tardives en raison des conditions météo défavorables en mai et juin.

Une forte proportion de couples ont probablement effectué une couvée de remplacement avec un décalage de plusieurs semaines. Ainsi, dans une année favorable, la plupart des juvéniles peuvent être observés au cours de la première semaine de juillet. Ce ne fut pas le cas en 2016.

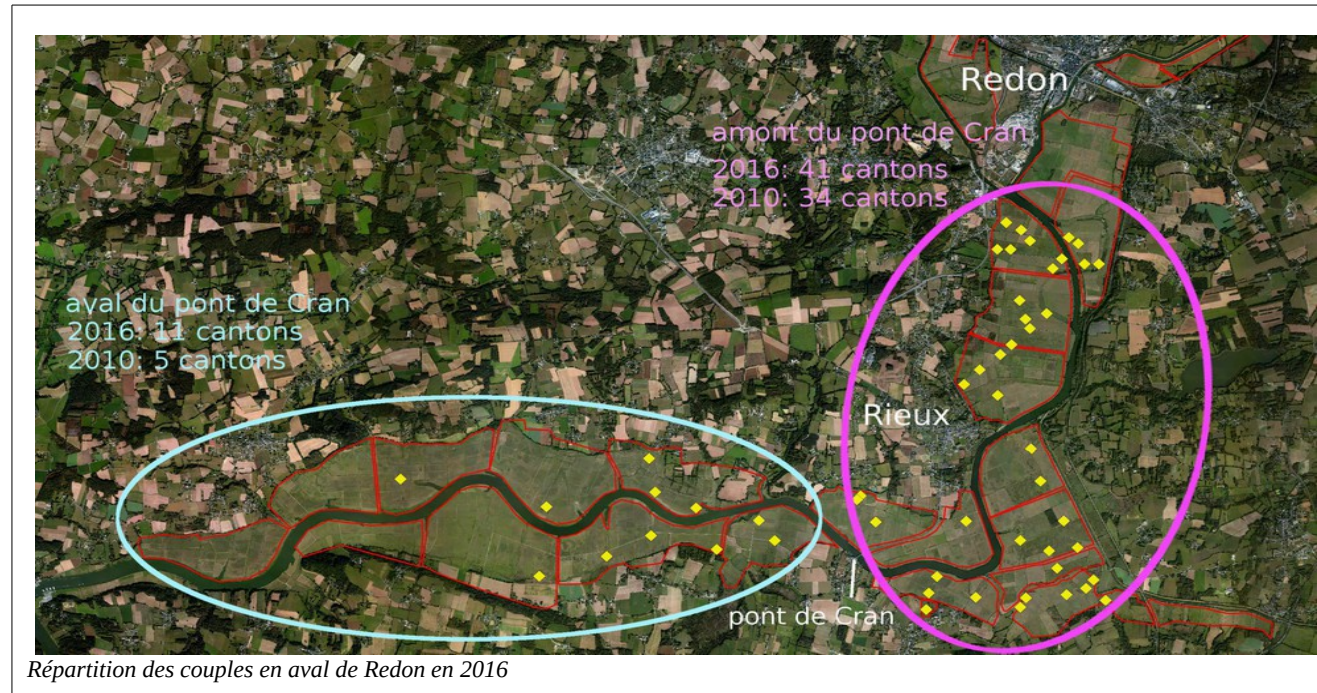
Ceci nous a conduit à vérifier les sites jusqu'à la fin du mois de juillet. Compte-tenu du nombre de sites à suivre et des surfaces concernées, il n'a pas été fait de dénombrement exhaustif des jeunes. Ainsi 7 nouveaux sites « avec présence de juvéniles » ont été quantifiés.

Au total ce sont **12 sites « avec présence de juvéniles »** qui auront été dénombrés, sur l'ensemble de la zone prospectée, avec la présence de 1 à 3 jeunes par site. On constate donc un taux de reproduction très faible.



Site de nidification de Pie-grièche écorcheur

F) - Répartition et densité

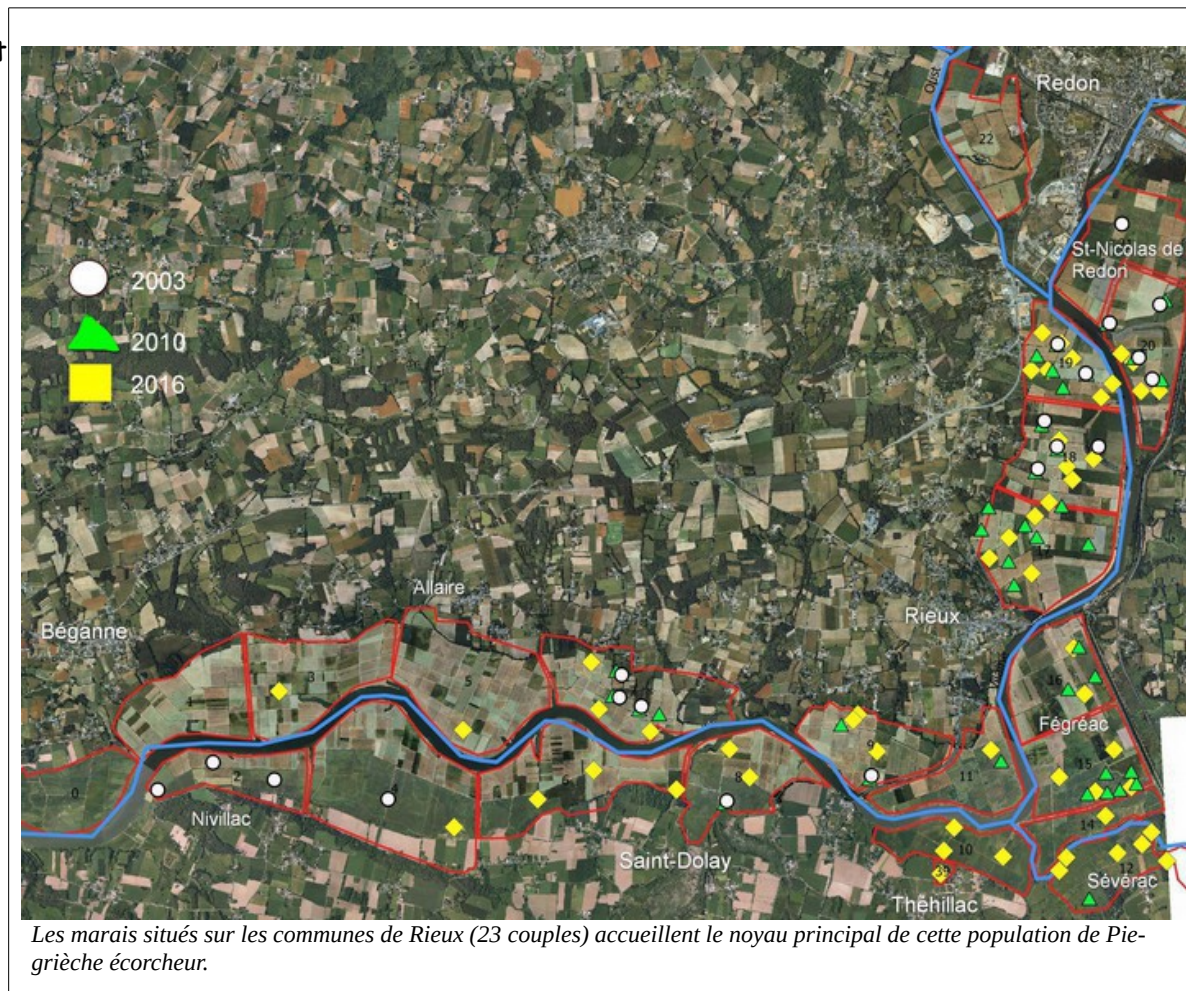


Secteurs	Surperficie	Couples	Surface par couple	Couples / 100 ha
Ensemble des secteurs occupés	2959,40 ha	56	52,85 ha	1,89
Secteurs occupés de Redon au Pont de Cran	1367,8 ha	41	33,36 ha	3
Secteurs occupés en aval du Pont de Cran	1206,2 ha	11	109,65 ha	0,91

G) - Evolution des cantonnements de 2003 à 2016

Les 56 sites de reproduction sont répartis sur 11 communes

	2016	2010	2003
Rieux	23	23	10
Fégréac	7	9	
Saint-Dolay	6	1	2
Sévérac	6	2	
St-Nicolas de Redon	4	4	5
Théhillac	4		
Allaire	1		
Béganne	1		
Massérac	1		
Langon	2		
Renac	1		
Nivillac			3
St-Jean la Poterie		3	
TOTAL	56	42	20

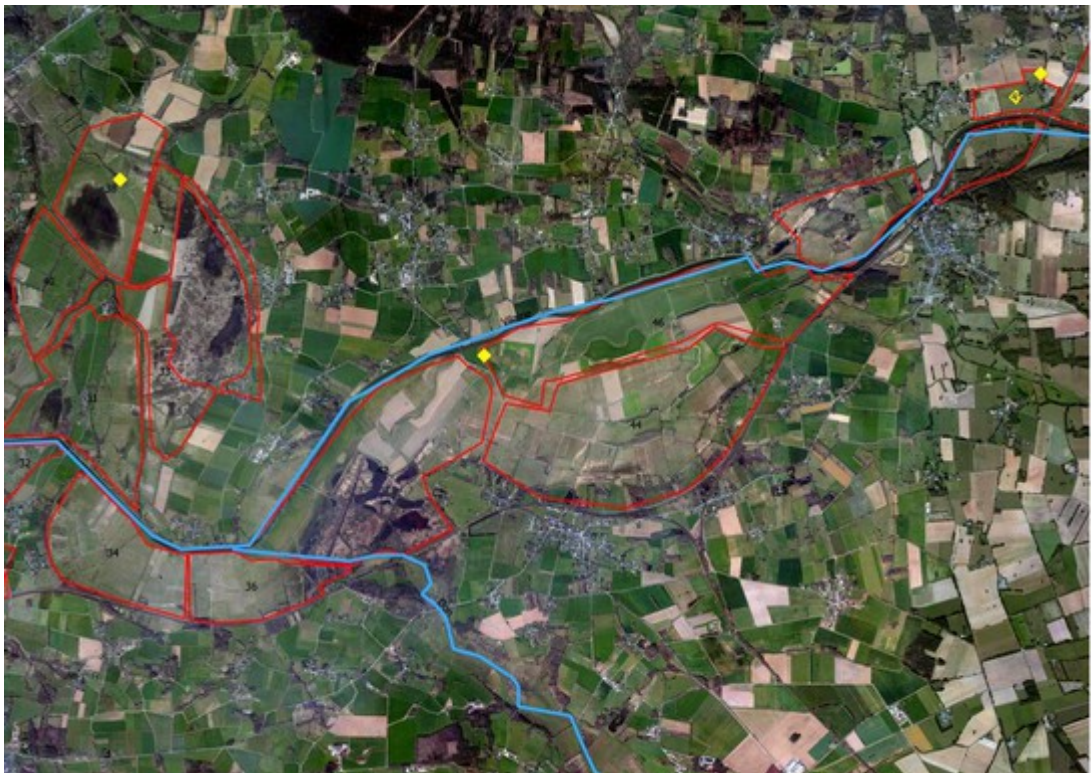


Comme on le voit sur la carte...certains sites occupés en 2003, (secteurs 2,4, 7) ne le sont plus désormais. On peut s'interroger sur les raisons de cette « désertion », d'autant plus que le milieu, au premier abord, paraît ne pas avoir évolué négativement.

En amont de Redon, la présence de 4 sites de reproduction sur les communes de Renac, Massérac et Langon, est à noter.

L'espèce est observée en période de reproduction sur le site de Bilain à Massérac depuis 2010 et sur les 2 sites les plus à l'est, (secteur 45) sur la commune de Langon, 1 mâle est observé depuis 2013. Un nouveau couple y a été observé cette année. Ces sites sont situés sur un coteau en friche orienté au sud. Ce milieu est plutôt en cohérence avec la zone du sud Ille-et-Vilaine, où la Pie-grièche écorcheur est observée notamment dans des friches de déprise agricole, en bocage très ouvert.

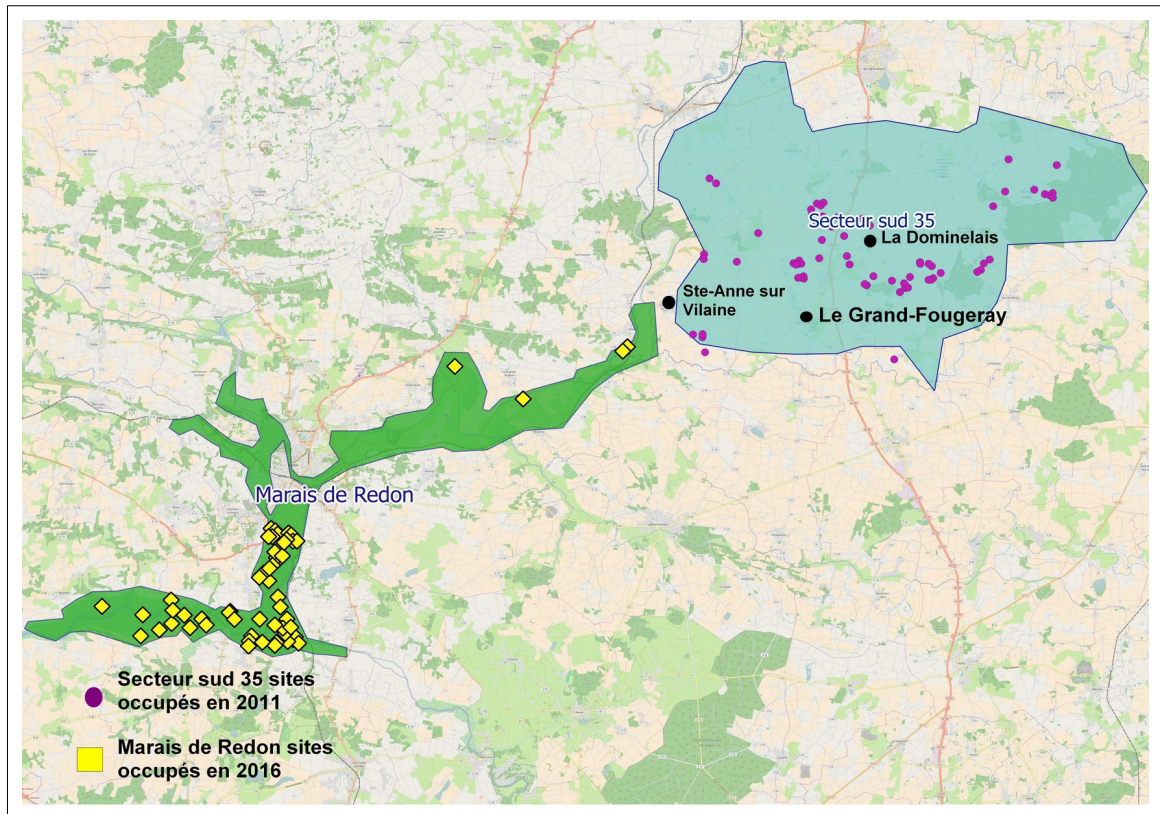
Sur la commune de Renac, un nouveau couple a également été observé. Il s'agit là d'une première observation.



4 cantonnements en amont de Redon

H) - Vers une continuité de populations

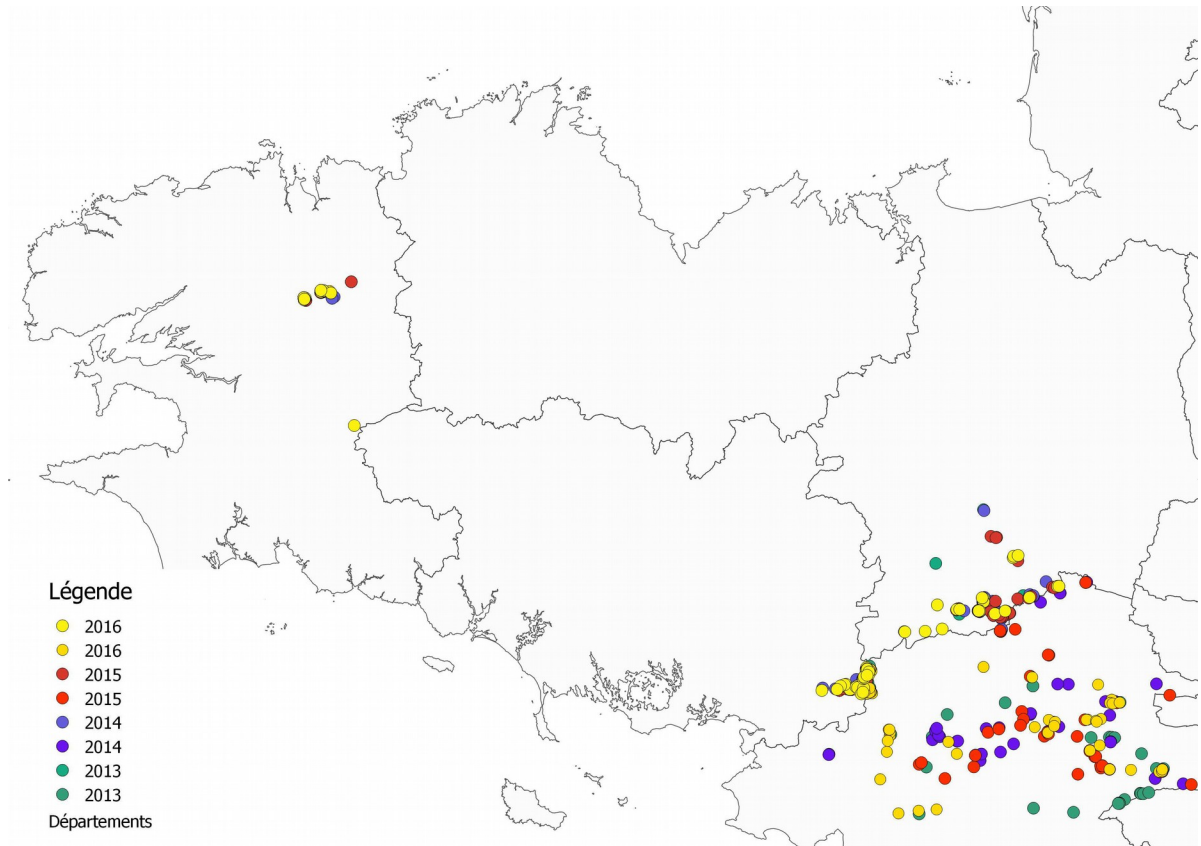
La progression de l'espèce dans sa zone habituelle de reproduction et sa présence diffuse en amont de Redon, avec 4 cantonnements, peut montrer une dynamique de colonisation continue entre les marais de Redon et le secteur du sud Ille et Vilaine tout en restant dans l'aire de répartition.



I) - Élargir les prospections aux coteaux

Jusqu'à aujourd'hui les prospections de la Pie-grièche écorcheur se sont centrées sur les marais de la La Vilaine. Il conviendrait de rechercher l'espèce sur les coteaux périphériques, qui correspondent aux profils des zones occupées dans d'autres secteurs comme le sud 35 mais aussi dans le 44, prairies anciennes en cours d'enfrichement...

J) - La limite d'aire de répartition



Aire de répartition de la Pie-grièche écorcheur

La Pie-grièche écorcheur considérée comme opportuniste, occupe des habitats très divers. Dans un milieu de qualité comme les marais de Redon et de La Vilaine, nous constatons une densité élevée de l'espèce tout en étant à la limite nord de son aire de répartition en Bretagne historique.

K) - 80 autres espèces recensées

Avec cette première prospection exhaustive de l'avifaune, jamais organisée sur ce territoire, on dispose désormais d'une première « photo » sur une zone de 7 000 ha soit 70 % de la Zone Natura 2000 des « Marais de Redon et de Vilaine ».

Tableau 1: liste des autres oiseaux contactés, rangés par ordre décroissant des effectifs cumulés contactés

espèce	Effectifs contactés	Liste rouge France	Liste rouge BZH	Annexe I dir Eur
Héron gardeboeufs	587		EN	
Étourneau sansonnet	346			
Hirondelle rustique	255	NT		
Alouette des champs	209	NT		
Vanneau huppé	125	NT	VU	
Tarier pâtre	116	NT		
Héron cendré	94			
Pigeon ramier	88			
Bruant des roseaux	85	EN	VU	
Buse variable	80			
Pinson des arbres	77			
Cormeille noire	71			
Linotte mélodieuse	60	VU		
Cisticole des joncs	59	VU		
Faucon crécerelle	52	NT		
Aigrette garzette	50		NT	X
Bruant jaune	46	VU	NT	
Bergeronnette printanière	42		NT	
Chardonneret élégant	41	VU		
Bergeronnette grise	39			
Pouillot véloce	36			
Mouette rieuse	32	NT		
Phragmite des joncs	31			
Milan noir	31		EN	X
Bouscarle de cetti	30	NT		
Fauvette à tête noire	28			
Tourterelle des bois	27	VU		
Grive draine	25			
Hypolaïs polyglotte	25			
Busard des roseaux	24	NT	VU	X
Rousserolle effarvatte	24			
Fauvette grisette	23			

Prospection Pie-grièche écorcheur dans les Marais de Redon – juillet 2016

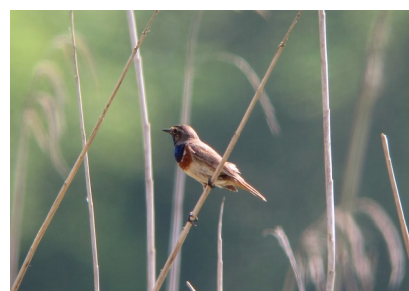
Troglodyte mignon	22			
Verdier d'Europe	20	VU		
Hirondelle de fenêtre	18	NT		
Martinet noir	18	NT		
Merle noir	18			
Cigogne blanche	17			X
Grand cormoran	16			
Moineau domestique	15			
Pie bavarde	13			
Pipit des arbres	13			
Mésange bleue	12			
Fauvette des jardins	12	NT		
Locustelle tacheté	12	NT		
Martin-pêcheur	10	VU		X
Grive musicienne	10			
Pipit farlouse	10	VU	VU	
Geai des chênes	8			
Faucon hobereau	7		NT	
Bruant zizi	6			
Bergeronnette des ruisseaux	5			
Faisan de Colchide	5			
Loriot	5		NT	
Grande aigrette	5	NT		X
Pic vert	5			
Tarier des prés	4	VU	CR	
Spatule blanche	3	NT		X
Galinule poule d'eau	3			
Hirondelle rivage	3			
Caille des blés	3			
Épervier d'Europe	2			
Gorgebleue à miroir	2		VU	X
Mésange à longue queue	2			
Oie cendrée	2			
Alouette lulu	1			X
Bondrée apivore	1			
Accenteur mouchet	1			
Bouvreuil pivoine	1	VU	VU	
Bruant proyer	1		EN	
Busard St Martin	1		EN	X
Chevalier culblanc	1			
Gobe-mouche gris	1	NT		

Goéland leucophée	1			
Grimpereau des jardins	1			
Huppe fasciée	1			
Pic épeiche	1			
Pic noir	1			X
Rougequeue noir	1			
Sterne naine	1		EN	
80 espèces	3179			

** Ce tableau ne prend pas en compte les possibilités de double comptage sur des secteurs contigus pour les espèces effectuant des déplacements importants en chasse ou pour se rendre sur les lieux de nourrissage (rapaces et ardéidés en particulier).*

En danger critique d'extinction (CR)
Espèce en danger (EN)
Espèce vulnérable (VU)
Espèce quasi menacée (NT)

On peut constater que les 80 espèces observées forment un cortège original avec parmi les plus nombreuses, beaucoup d'oiseaux dont le statut de conservation est défavorable au niveau régional ou national. (voir la répartition par listes, page suivante). On est bien loin de l'avifaune banalisée des zones d'agriculture intensive que nous connaissons tous trop bien.



Gorge-bleue à miroir

Le nombre important de contacts avec des rapaces (196 individus contactés répartis entre 6 espèces) ne permet pas d'en estimer les populations mais est très significatif des ressources élevées en proies des ces prairies naturelles.

Le Tarier des prés, espèce en situation critique en Bretagne, a été observé dans les 3 départements, ce qui laisse penser qu'il se reproduirait encore. Il conviendrait de suivre avec attention le possible retour de cette espèce qui était considérée comme disparue.



Tarier des Prés

Tableau 2: Espèces figurant sur la liste rouge des espèces menacées en Bretagne

liste rouge Bretagne

espèce	Effectifs contactés	Liste rouge France	Liste rouge BZH	Annexe I dir Eur
Tarier des prés	4	VU	CR	
Héron gardeboeufs	587		EN	X
Milan noir	31		EN	X
Bruant proyer	1		EN	
Busard St Martin	1		EN	X
Sterne naine	1		EN	
Vanneau huppé	125	NT	VU	
Bruant des roseaux	85	EN	VU	
Busard des roseaux	24	NT	VU	X
Pipit farlouse	10	VU	VU	
Gorgebleue à miroir	2		VU	X
Bouvreuril pivoine	1	VU	VU	
Aigrette garzette	50		NT	X
Bruant jaune	46	VU	NT	
Bergeronnette printanière	42		NT	
Faucon hobereau	7		NT	
Loriot	5		NT	

17 espèces

Tableau 3: Espèces figurant sur l'annexe 1 de la directive oiseaux européenne

Annexe I directive Européenne

espèce	Effectifs contactés	Liste rouge France	Liste rouge BZH	Annexe I dir Eur
Pie grièche écorcheur	92		EN	X
Aigrette garzette	50		NT	X
Milan noir	31		EN	X
Busard des roseaux	24	NT	VU	X
Cigogne blanche	17			X
Grande Aigrette	5			X
Martin-pêcheur	10	VU		X
Spatule blanche	3	NT		X
Gorgebleue à miroir	2		VU	X
Alouette lulu	1			X
Busard St Martin	1		EN	X
Pic noir	1			X

12 espèces

Tableau 4: *Espèces figurant sur la liste rouge des espèces menacées en France*

Bruant des roseaux	85	EN	VU	
Linotte mélodieuse	60	VU		
Cisticole des joncs	59	VU		
Bruant jaune	46	VU	NT	
Chardonneret élégant	41	VU		
Tourterelle des bois	27	VU		
Verdier d'Europe	20	VU		
Martin-pêcheur	10	VU		X
Pipit farlouse	10	VU	VU	
Tarier des prés	4	VU	CR	
Bouvreuil pivoine	1	VU	VU	
Hirondelle rustique	255	NT		
Alouette des champs	209	NT		
Vanneau huppé	125	NT	VU	
Tarier pâtre	116	NT		
Faucon crécerelle	52	NT		
Mouette rieuse	32	NT		
Bouscarle de cetti	30	NT		
Busard des roseaux	24	VU	VU	X
Hirondelle de fenêtre	18	NT		
Martinet noir	18	NT		
Fauvette des jardins	12	NT		
Locustelle tacheté	12	NT		
Grande aigrette	5	NT		
Spatule blanche	3	NT		X
Gobe-mouche gris	1	NT		

26 espèces

L) - Un milieu d'intérêt majeur pour l'avifaune

Les Marais de Redon et de la Vilaine se confirment comme étant d'un intérêt majeur pour l'avifaune. A côté d'espèces relativement peu courantes car inféodées aux milieux humides comme la Bergeronnette printanière, le Bruant des roseaux, le Busard des roseaux ou le Vanneau huppé on trouve d'autres espèces communes mais dont le statut est défavorable: la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune ou l'Alouette des champs.

Le cortège des fauvettes et passereaux paludicoles est bien représenté par la Cisticole des joncs, la Bouscarle de Cetti, la Gorge-bleue à miroir, le Phragmite des joncs, la Rousserolle effarvatte, la Locustelle tachetée...

De nouvelles espèces ont fait leur apparition depuis le début des années 2000 et sont désormais bien installées: Héron-Gardeboeuf, Cigogne blanche. D'autres espèces (observées en dehors de la prospection) montrent des velléités d'installation: l'Echasse blanche, le Chevalier gambette, la Mouette rieuse, le Tadorne de Belon...



La Cigogne blanche, désormais bien installée dans les marais de Vilaine – Photo Nat'hurel

Ces installations tendent à confirmer la qualité des milieux. Les Marais de Redon et de la Vilaine sont (relativement) épargnés par l'agriculture productiviste et les mesures agri-environnementales (MAE), qui incitent à la fauche tardive, montrent peut-être là leurs effets bénéfiques.

La mention d'un Bruant proyer, espèce elle aussi considérée comme disparue depuis plusieurs années peut le confirmer.

La progression des effectifs de la Pie-grièche écorcheur considérée comme espèce bio-indicatrice de la qualité du milieu va probablement dans le même sens.

Rappelons enfin qu'en période hivernale les Marais de Redon et de la Vilaine se confirment également comme des sites d'hivernage d'importance, parfois nationale, pour les anatidés et les oiseaux d'eau.

Un grand merci :

- aux prospecteurs :

Ludovic	Bougeais	Alain	Gentric
Joël	Bourlès	Antoine	Gergaud
Remy	Brukert	Lionel	Hochet
Emmanuel	Chabot	Bastien	Jorigné
Patrice	Chapelle	Dominique	Jourdan
Jeanne	Clémence	Yann	Kergoustin
Jacques	Corcuff	Yves	Le Cam
Henri-Claude	Couronné	Marie	Le pêcheur
Laura	Csukonyi	Joëlle	Mabit
Guillaume	D'hier	Yves	Ménager
Jean	David	Didier	Montfort
Charles	Degrés	Anne	Morel
Florence	Delapierre	Olivier	Noël
Franca	Deumier	Aline	Prigent
Marie-Claire	Fouillard	Christine	Sarchet
Youen	Fouliard	Manon	Simoneau
Julien	Garin	François	Urvoaz

- à Julien Mérot pour les données hors Marais de Vilaine

- à Faune Loire-Atlantique pour les données de Loire-Atlantique :
Collectif, Bretagne Vivante, LPO44, GNLA, in www.faune-loire-atlantique.org (consulté le 12/01/2017)

- à Faune Bretagne pour les données de la Bretagne administrative :
Collectif, Bretagne Vivante, GRETTIA, GMB, VivArmor Nature, GEOCA, LPO35, in www.faune-bretagne.org (consulté le 17/01/2017)

- Interprétation des données, conclusions et relecture:

Jean David, Emmanuel Chabot, Olivier Noel, Julien Mérot, Henri-Claude Couronné

- Rédaction

Henri-Claude Couronné

henriclaude.couronne@nordnet.fr

Janvier 2017
